

ST MARTIN de NIGELLES

PREMIÈRE JOURNÉE

Les 16 avril de 9^h heures à 11 heures 30.

S1 + PJS1

Observations de M^{lle} Loizet Marcel - 6 rue du général de Gaulle 28130 Saint Martin de Nigelles

Dans le cadre d'une éventuelle révision du plan de contour du PLU, je souhaiterais évoquer le tracé concernant la zone d'habitation de la Drouette, proche de ma maison.

Le tracé peut mettre à mal l'exploitation future des 4 lots de la ferme uters qu'on l'acquisition de la "célèbre" une de 2016, cette zone n'a jamais subi d'habitations.

La révision de la "trait rouge" permettrait un usage totale de la zone dans laquelle se trouvent des locaux de grande tailles, éventuellement aménageables.

En dehors de l'intérêt personnel de cette révision, cette révision serait une demande juste et d'autant plus légitime qu'elle serait respectueuse de l'environnement qui ma famille et moi-même ont toujours su protéger.

Ma requête est donc de prendre en compte l'histoire vraie des habitations locales et le respect des biens de ceux, comme moi, qui ont œuvrés pour le bien de tous en général, de la commune en particulier.

Je demande que le trait rouge du plan relatif soit repositionné, comme précédemment, en abyme de la feuille bleue (cf. pièce jointe - photocopie du trait sur le PLU)